

PROJET PEDAGOGIQUE

# Vacances d'été

*08 juillet au 23 aout 2019*

## CONTENU

<b>Qui c'est qui s'occupe ?</b> .....	3
<b>Nos objectifs</b> .....	4
<b>Journée type</b> .....	5
<b>Utilisation Spécifique de locaux</b> .....	6
<b>Travail en équipe</b> .....	7
<b>Sécurité</b> .....	8
<b>Négociables/ Non négociables</b> .....	10
<b>Evaluations</b> .....	11
<b>STAGE DE CLOWN.E</b> .....	12
<b>MINI CAMPS</b> .....	12

# QUI C'EST QUI S'OCCUPE ?

## L'EPI :

Situé 25 place de Provence, à Guillaumes, L'épi est le premier centre social rural des Alpes Maritimes.

Créé en 2011, le centre social est aujourd'hui un point central du canton de Guillaumes. Sa vocation première est de créer du lien entre les habitants du canton. C'est un espace d'échange ouvert à tous où chacun peut agir pour améliorer les conditions de vie au sein du canton. Outre le caractère social visant à favoriser le vivre ensemble L'épi est aussi un lieu d'informations, d'animations et de ressources.

L'épi propose un accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires d'hiver, de printemps et d'été. Des animations Familles sont aussi proposées tout au long de l'année.

## L'UFCV :

L'UFCV (Union Française des Centres de Vacances) est une association nationale d'éducation populaire à but non lucratif de la loi 1901 créée en 1907 dont le siège se trouve *10 quai de la Charente à Paris (75019)*.

Reconnue d'utilité publique, l'Ufcv est une association nationale de jeunesse et d'éducation populaire à but non lucratif, agréée association éducative complémentaire de l'enseignement public.

Depuis plus de 100 ans, elle développe des actions innovantes pour répondre aux enjeux sociétaux de son époque dans ses cœurs de métier

# NOS OBJECTIFS

## Accompagner l'enfant dans sa conquête d'autonomie

- . Créer un cadre où il pourra réussir à faire seul

## Favoriser l'éveil et l'épanouissement de l'enfant

- . Laisser l'enfant jouer, manipuler, tester, essayer
- . Multiplier les intervenants et les sorties

## Respecter le rythme de vie de l'enfant

- . Veiller à l'état de fatigue des enfants et ne pas hésiter à adapter le planning de la journée
- . Proposer des activités sur un temps donné en étant vigilant à l'état de concentration des enfants

## Permettre à l'enfant de découvrir et de respecter son environnement

- . Profiter de l'environnement proche en passant un maximum de temps dehors
- . Faire découvrir la montagne

## Permettre aux enfants des différents villages de se rencontrer

- . Aider l'enfant à s'intégrer dans le groupe
- . Veiller à ne pas exclure un enfant
- . Favoriser les jeux collectifs en mixant les équipes

## Favoriser le «vivre ensemble»

- . Par l'accueil d'enfants en situation de handicaps
- . En favorisant la mixité sociale, culturelle et géographique

# JOURNEE TYPE

## 8h30-9h00 : Accueil échelonné

Pour permettre un meilleur accueil des enfants, deux lieux de rendez-vous sont proposés selon le lieu de résidence des parents : à Guillaumes dans la salle d'activité du centre social, situé au 25 place de Provence à partir de 8h30 et jusqu'à 9h00.

A Valberg, l'accueil se fait dans la salle des sports de la Gendarmerie (école en travaux), à partir de 8h30 et jusqu'à 9h. Le soir, les parents pourront récupérer les enfants à partir de 17h00 et jusqu'à 17h45.

## 9h00-9h30h : Regroupement

Les enfants accueillis à Guillaumes et à Valberg sont réunis en fonction de leur groupe d'activité, en fonction de leur âge et de leurs aptitudes.

## 10h00-12h30 : Activité

Se référer au planning.

## 12h30-13h30 Repas

Un pique-nique est fourni du lundi au vendredi.

RQ : - lundi et mardi, les repas sont fournis par la CCAA, livré par Eliore

- mercredi, jeudi, vendredi : les repas sont fournis par l'Epi. Les piques niques sont préparés par l'équipe d'animation en respect des règles d'hygiène (HACCP)

Le lieu de repas peut varier selon le programme d'activité et l'envie des enfants. Du gel hydro-alcoolique et des lingettes sont à disposition en cas d'absence de point d'eau à proximité.

Ce temps calme favorise le contact entre les enfants et les animateurs.

Les animateurs mettent en place des systèmes amenant l'enfant à acquérir plus d'autonomie.

## 13h30-14h30/15h00 Sieste/ Temps calme

Lors du temps calme, du matériel pédagogique est mis à la disposition des enfants. Pendant ce temps de jeu libre, l'animateur-trice aura pour rôle de faciliter la prise d'initiative des enfants.

## 15h-16h00 Activité

Se référer au planning

## 16h00-16h30 Gouter

A la fin de l'activité, les enfants prennent le temps de goûter (fournis par l'Epi) ; ce goûter est une belle opportunité pour revenir avec les enfants sur leur journée : qu'est ce qui leur a plus ou non ? Comment se sentent-ils ? ...

## 17h Retour au lieu d'accueil

## 17h00-18h00 Accueil du soir

Les parents récupèrent les enfants à Guillaumes ou Valberg. Ils auront précisé le lieu lors de l'inscription et seront priés de prévenir le matin en cas de changements

Ces horaires d'accueil peuvent être modifiés selon les activités prévues par l'équipe d'animation. Les parents seront bien évidemment informés de ces changements.

Remarque : les horaires notés ici ne le sont qu'à titre indicatif, le programme visant à s'adapter au maximum au besoin et envie des enfants.

#### Fonctionnement spécifique

Les groupes sont constitués par tranche d'âge quand l'effectif le permet : les 3-5 ans, les 6-8 ans et les 8-12 ans. Il est néanmoins possible de redéfinir ces groupes selon les envies, les compétences et les possibilités d'évolution de chacun. L'attention particulière portée au respect des rythmes des enfants permettra de rééquilibrer les activités prévues pour une tranche d'âge ou de faire basculer certains enfants dans un groupe ou un autre.

## UTILISATION SPECIFIQUE DE LOCAUX

Des travaux sont effectués dans la cours de l'école Désirée Clary que nous utilisons jusqu'alors. De ce fait, nous utilisons une salle à la gendarmerie comme lieu d'accueil matin et soir pour les enfants de Valberg et occasionnellement comme salle d'activité. La plus grande partie de la journée sera passé à Guillaumes et en extérieur. Nous avons à notre disposition les locaux de l'école de Guillaumes qui pourra nous servir en cas de mauvais temps et nous fournir un espace « dortoir » pour la sieste des plus jeunes.

La salle polyvalente de l'Epi est aussi à notre disposition.

# TRAVAIL EN EQUIPE

L'équipe est constituée de deux animatrices diplômées, dont une travaillant de façon permanente à l'ALSH, une animatrice stagiaire et une directrice en juillet, et deux animateur.ices en août et une directrice. Les compétences de chacun sont mises au service des enfants. Des activités restent à créer de toutes pièces, permettant ainsi aux animateur.ices des différentes périodes de s'approprier le programme.

La **directrice de l'accueil jeunesse** est responsable de l'organisation du séjour et de l'équipe d'animation. Son rôle est de faciliter le travail des animateurs en leur donnant les moyens de réaliser leurs activités dans les meilleures conditions (gestion du matériel disponible, des déplacements, des sorties, gestion des conflits au sein de l'équipe...). Elle prépare les réunions, et y participe. Elle valide les activités que proposent les animateur.ices. Elle est aussi garante du respect des réglementations en vigueur et du respect du projet pédagogique. Elle fait partie de l'équipe d'animation.

## Les animateur.ices

- accueillent les enfants,
- créent des activités et les animent,
- gèrent la vie quotidienne
- font preuve de cohérence, d'investissement et d'écoute
- sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants
- transmettent les valeurs et mènent les enfants vers les objectifs pédagogiques
- gèrent les tensions et les conflits
- sont moteurs du groupe
- communiquent avec les enfants, les parents et les membres de l'équipe
- ont un comportement et un vocabulaire adapté
- veillent au bien-être de chacun
- créer un climat de confiance

Sylvaine Litaud, **Assistante des activités**, prend en charge une partie des inscriptions, le relais avec la chargée des facturations, et aide à la communication avec les parents. Elle est le pilier administratif de l'accueil de loisir.

**Le personnel de service** prend en charge l'entretien des locaux et gère le stock de produits utilitaires. Remarque : l'équipe pédagogique prendra soin de faciliter son travail en rangeant les salles avec les enfants et en faisant respecter les lieux.

# SECURITE

## Trousse de secours

Les animateurs-trices ont en permanence une trousse de secours contenant :

- gants usage unique
- gel hydroalcoolique
- compresses stériles
- flacon d'antiseptique cutané
- pansements
- sparadra
- ciseaux
- sucre
- Les numéros d'urgence

Un carnet de soins à remettre tous les soirs à l'AS qui met à jour le cahier des soins.

## Déplacements

*A pieds* : Hors agglomération, les piétons isolés ou en **colonne par un** doivent en principe se tenir du **côté gauche** de la chaussée dans le sens de leur marche pour pouvoir voir les véhicules arriver. Cette règle du **code de la route** s'applique, sauf si elle peut mettre en danger les piétons (visibilité réduite, obstacles...) Les **groupes organisés** (en rang par deux par exemple) doivent se tenir **sur droite** en laissant libre au moins la moitié gauche de la route.

Remarque : en cas de grand groupe : création de plusieurs groupes, moins de 20m, à 50m l'un de l'autre.

Recommandations : un-e responsable à l'avant, un à l'arrière, prévoir un éclaireur pour les virages.

En agglomération : **trottoirs et passages piétons** (animateur.ice en position face au voiture pour sécuriser le passage)

*En mini-bus* : 1 conducteur.ice et 1 animateur.ice par voyage. Si les effectifs ne le permettent pas, pour les trajets quotidiens, les enfants sont placés de façon à éviter les disputes.

Le **code de la route est scrupuleusement respecté, la vitesse est adaptée aux conditions de circulation** (météo, forte fréquentation de motards...).

**Rehausseurs** et contrôle avant chaque départ des **ceintures de sécurité**.



*A dos de chameau* : port du casque obligatoire.

*En ville* : les enfants auront en leur possession une carte mentionnant leur nom, prénom, le numéro de téléphone des animateur.ices et les contacts de l'Epi

## **Sécurité incendie**

A Valberg : registre de sécurité rendu disponible par la CCAA

A Guillaumes : dans le bureau de la direction

Les plans d'évacuation sont affichés à chaque étage de l'école.

Affichage des numéros utiles et des numéros d'urgence.

Noms des différents personnels chargés de la sécurité

Liste et emplacement des moyens de secours

Consignes à suivre en cas d'incendie

Dates des divers contrôles et vérifications et observations

Présentation de l'établissement et de son classement

# NEGOCIABLES/ NON NEGOCIABLES

*Pour l'équipe pédagogique*

Négociables	Non négociables
L'utilisation du téléphone portable se limitera à une utilisation professionnelle	Les animateur.ices ne fument pas à la vue des enfants
Gestion du temps de pause	Langage adapté (grossièretés à proscrire)
Les points non encadrés par la loi sont discutés en réunion	Tenue adaptées (courir, jouer, se salir...)
	Ponctualité
	L'arrivée sur le lieu de travail dans un état second est synonyme de renvoi
	La consommation de produit illicite est synonyme de renvoi
	La consommation d'alcool est interdite sur le temps de travail
	Toute violence physique et/ou morale sur un enfant ou un membre de l'équipe sera portée à l'attention des autorités compétentes

### Pour les enfants

Négociables	Non négociables
Utilisation du téléphone portable	Respect des personnes et des lieux
Participation aux activités	Violence physique et verbale
	Sortie sans autorisation

## EVALUATIONS

### Avec l'équipe :

Les réunions de travail hebdomadaire serviront à l'équipe à prendre du recul sur leur pratique professionnelle. L'échange et le retour que peuvent faire les animateur.ices entre eux est une bonne façon d'évaluer son travail et au besoin de se remettre en question (pourquoi ce jeu a fonctionné et pourquoi pas un autre ? qu'est-ce que j'ai mis en place ? est-ce que j'étais assez préparé ? Etc.).

### Avec les enfants :

Chaque jour, l'équipe d'animation prends le temps de faire un retour verbal avec les enfants sur ce qui leur a été proposé et quelles sont les choses qu'ils ont le plus ou le moins aimé. Ces échanges permettent aussi de conforter le lien animateur/enfant.

### Avec les familles :

Lors du temps d'accueil du soir, c'est le bon moment pour communiquer avec les familles et avoir ainsi leur ressenti sur les animations proposées et les retours que leurs ont fait leur enfant. L'animateur.ice référent.e peut ainsi établir une relation de confiance avec les parents et ainsi entendre leurs remarques éventuelles (négatives ou positives).

# STAGE DE CLOWN.E

Animé par Eva Guland, formatrice clown.e de la compagnie Plante un Regard

Les enfants sont inscrits pour toute la durée du stage à savoir 5 jours du 15 au 19 juillet.

Ils sont accompagnés par une animatrice diplômée tout au long de la journée (3h de stage et temps d'activité)

Local utilisé : salle multimédia mis à disposition par la commune de Guillaumes, sanitaires, point d'eau, sortie de secours, local aux normes pour accueillir du public.

## MINI CAMPS

Déclaration séjour annexe

Lieu : Camping St André les Alpes

Deux mini camps organisés : 24 – 25 et 26 juillet pour les 9/12 ans ; 6 – 7 et 8 août pour les 7/9 ans.

Effectif max 16 enfants

Encadrement 2 animateur.ices diplômé.es et permis B

### Organisation :

- déplacements : 2 minibus au départ de Guillaumes et Valberg
- nuits : tente 3 places (épi et parents)
- repas : Les menus sont élaborés avec les enfants. Sensibilisation au « bien manger », à la qualité des produits (marché le mercredi jour d'arrivée, selon notre heure d'arrivée). Repas réalisés par l'équipe d'animation avec les enfants qui le souhaitent. Mise en place d'un espace cuisine sécurisé. Tente de réserve. Favoriser l'assemblage froid. Utilisation du frigo du camping. Numéro de lots conservés. Limitation des risques avec les produits sensibles (produit d'origine animal acheté et utilisé le jour même).

Vie quotidienne (détails à définir avec les enfants)

- Levé et petit déjeuner échelonné
- Balade, farniente, baignade, activité nautique, jeux...
- Midi pic nic
- Balade, farniente, baignade, activité nautique, jeux...
- Temps calme, Douche, prépa repas
- Repas 19h30
- Veillée
- Brossage de dents Extinction des feux 21h/30 petits, 22h30/23h grands

Contact avec les parents :

A l'arrivée par les animateur.ices, le matin et le soir et au départ.

Utilisation des téléphones pour les enfants : lors du temps de douche.

Le téléphone de la directrice mis à disposition pour les enfants souhaitant contacter leurs parents.